Lyon : frappée pour avoir rappelé l'interdiction de fumer

04/04/2011 à 16h18

Un homme de 19 ans demeurant à Villefranche-sur-Saône a été interpellé samedi 2 avril à 19h dans l'enceinte de la gare de la Part-Dieu. Peu avant, une passagère de 18 ans, demeurant à Trévoux, lui avait rappelé l'interdiction de fumer dans les transports au commun. C'est à ce moment que le jeune homme l'a frappée à coups de poing et lui a tiré les cheveux. Ce dernier a reconnu les faits. Il a été présenté au Parquet lundi 4 avril. L'agression a entraîné deux jours d'incapacité de travail pour la victime.

Lyon Capitale